



Direction Générale
C.B./O.M.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 30 Juin 2010

Le trente juin, deux mille dix à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 21 Juin 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel DAVISSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

MM. DAVISSE Daniel, LEMARCHAND Jean Joël, BRAHIMI Nadia, DESPRÉS Catherine, JUHEL Françoise, LUC Nadine, TISLER Frédéric, AOUMMIS Hassan, CARO BUENO Marie Thérèse, DUPUY Gilles, MASSE Elodie, GUILLAUME Didier , CHAMBON Gérard, DIGUET Patrice, ODIN Micheline, ZIEGELMEYER Laurent, ATHEA Bernard, CHARTIER Josyane, MORO Christiane, SCOTTO D'ABUSCO Marc , ARNAUD Anne Marie, GLEMEE Jérôme, MELY Laurent, HANINE Mohamed, BERRARD Claude, LANOE Jean Paul, BISMUTH Bernard, BARON Monique, PANETTA Tonino, SALIM Malika, MARTIAL Rose Marie, COELHO Vasco, BRIENNON Jean Marc.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme DESMANET Monique	mandat à Mme CARO BUENO M. Thérèse
Mme CLEMENT Jacqueline	mandat à Mme DESPRES Catherine
Mme SOUAILLE Catherine	mandat à M. ZIEGELMEYER Laurent
Mme BENTOUNES Samia	mandat à M. LEMARCHAND Jean Joël
Mme ALIROL Béatrice	mandat à M. BRIENNON Jean Marc

ETAIT ABSENTE : Mme AKABI Yamina

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mohamed HANINE

A P R È S E X A M E N D E S D O S S I E R S :

FINANCES

- Approuve la décision modificative n° 1 au budget principal – exercice 2010, chapitre par chapitre pour les sections de fonctionnement et d’investissement et arrêtée comme suit :

MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES (€)	RECETTES (€)
BUDGET PRINCIPAL	Investissement	-130 600.00	-130 600.00
	Fonctionnement	416 732.00	416 732.00
TOTAL GENERAL		286 132.00	286 132.00

- Approuve la décision modificative n° 1 au budget annexe des parkings – exercice 2010, chapitre par chapitre pour les sections de fonctionnement et d’investissement.
- Accorde une Compensation forfaitaire de 500 € à la Compagnie Bigel /la Rumeur, au titre de la mise à disposition de leurs locaux dits « Usine Hollander », à la SNCF lors de l'accident ferroviaire de décembre 2009.

TRAVAUX - URBANISME

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de subventions accordées par l’agence de l’eau aux riverains du quartier de la prairie pour les travaux de mise en conformité intérieure des réseaux d’assainissement.
- Approuve la convention à passer avec la Région Ile de France pour la réalisation de travaux de mise en conformité des bâtiments scolaires du Lycée et école élémentaire Jean Macé et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune, une demande de permis de construire relative à la rénovation et l’agrandissement du gymnase Marcel Cachin.
- Approuve le principe de cession de terrain pour la réalisation d’un équipement public au titre de la contribution dans le cadre du Programme d’Aménagement d’Ensemble Chantereine, entre Cités jardins et la commune de Choisy le Roi et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Cités jardins ainsi que tous les actes liés à cette procédure.
- Approuve le lancement d’une procédure de concession d’aménagement, pour désigner le concessionnaire de l’opération d’aménagement et autorise Monsieur le Maire à lancer un avis de publicité, en vue de recueillir plusieurs candidatures à l’attribution de cette concession portant sur l’aménagement de la future ZAC « Prestil / Fonderies fines de précision ».

Fixe à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne les membres de la « Commission Aménageur Prestil / Fonderies Fines de Précision » chargée de donner son avis sur les propositions des candidats.
- Approuve la cession du SAF’94 à la SADEV 94 de la parcelle AB 32 p (1 423 m²) située rue Gutenberg, approuve le compte conventionnel afférent et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette cession
- Approuve le projet de délimitation du secteur de renouvellement urbain de la Zac des Hautes Bornes, sur la Zone C du plan d’exposition au bruit de l’aéroport d’Orly et demande, en application de l’article L 147-5-5° du Code de l’Urbanisme, aux préfets du Val-de-Marne et de l’Essonne de prendre un arrêté inter-préfectoral après enquête publique, afin que soit délimité dans la zone C du Plan d’Exposition au Bruit de l’aéroport d’Orly le secteur de renouvellement urbain de la ZAC des Hautes Bornes.

RENOUVELLEMENT URBAIN

- Aménagement de la rue H.Barbusse : Approuve la convention à passer avec la copropriété « Résidence Rives de Seine » pour la réalisation d'accroches murales sur le pourtour du parking et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
- Centre-ville / Démolition de la Galerie Jean Jaurès : Approuve la convention à passer avec la copropriété « Centre commercial Choisy sud » en vue de la réalisation de la démolition de la galerie Jean Jaurès et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
- Quartier Sud : Approuve le dossier de réalisation de la ZAC Briand Pelloutier et autorise le groupe Valophis Habitat, à déposer auprès de Monsieur le Préfet, le dossier de réalisation.
- GUP Quartiers sud : Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions sur les secteurs des Navigateurs et Briand-Pelloutier
- Parking Fauler : autorise Monsieur le Maire à donner l'accord de la ville aux conditions émises par SOFILO, pour la réalisation de l'opération parking Fauler.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Approuve la convention de partenariat 2010 conclue avec l'association MECATRONIC Seine Amont pour l'année 2010 et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

ENVIRONNEMENT - TRANSPORT

- Décide de désigner le Département du Val de Marne, comme maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux de voirie dans la rue de la Poste, jusqu'à l'avenue Léon Gourdault, pour la réalisation des aménagements prévus au contrat d'axe de la ligne Athis Cars 002 003 et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les actes afférents à ce dossier.

STATIONNEMENT

- Fixe la tarification du stationnement payant sur voirie en intégrant les modalités de vente des cartes pré payées aux commerçants.
- Fixe la tarification du stationnement payant en parkings couverts en intégrant les modalités de fonctionnement du parking Fauler.

ENFANCE - ENSEIGNEMENT

- Définition des périmètres scolaires : approuve la nouvelle définition des périmètres scolaires et fixe les modalités relatives aux dérogations scolaires.

SPORTS

- Décide de la répartition de la subvention allouée aux associations sportives liées par un contrat d'objectif, pour l'année 2010.
- Décide de la répartition de subventions aux associations sportives pour l'année 2010.
- Décide de la répartition de subventions aux sportifs de haut niveau pour l'année 2010.

RESSOURCES HUMAINES

- Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Décide dans l'effectif du personnel communal de la création de 5 contrats CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat afin de percevoir le remboursement des frais de salaire.
- Décide dans l'effectif du personnel communal de la création d'un poste d'attaché, chargé de mission agenda 21.
- Décide dans l'effectif du personnel communal de la création d'un poste d'attaché, responsable de l'administration électronique et des technologies de l'information.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, année 2009
- Approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, année 2009
- Approuve l'adhésion au SEDIF de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne pour le périmètre des communes d'Athis Mons et Juvisy sur Orge
- Approuve la convention entre les villes de Choisy-le-Roi, Orly, Thiais concernant le financement du SAMI (Service d'aide médicale initiale) et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Approuve le principe d'un groupement de commandes entre la Ville de Choisy le Roi et le Centre communal d'action sociale, pour l'organisation des réceptions des vœux de Monsieur le Maire pour l'année 2011 et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Sollicite du Département du Val de Marne l'attribution de subventions pour les structures de musiques actuelles à l'Espace Langevin et au service Jeunesse et autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subventions.
- Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions n° 10.180 à 10.228 prises conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du Code Général des collectivités territoriales
- Accorde une subvention exceptionnelle de 1.500 euros au profit des sinistrés du Val. Cette subvention sera versée sur le compte spécifique : Trésor public solidarité aux sinistrés du Var.

Fait en Mairie à Choisy le Roi, le 01 Juillet 2010

Daniel DAVISSE,
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-Président du Conseil Général
du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur